

ANNEXES PHOTOGRAPHIQUES

Le martyr de saint Laurent, Desmoullin, La-Chapelle-Saint-Laurent, Intervention sur le support et de conservation préventive



Détail de la feuillure de la boiserie après démontage de l'ensemble dos protecteur et toile



Détail des clous (forgés à la main) après démontage



Vue générale après démontage de l'ensemble des protecteurs/ toile: plis d'angle et en drapeau très marqués



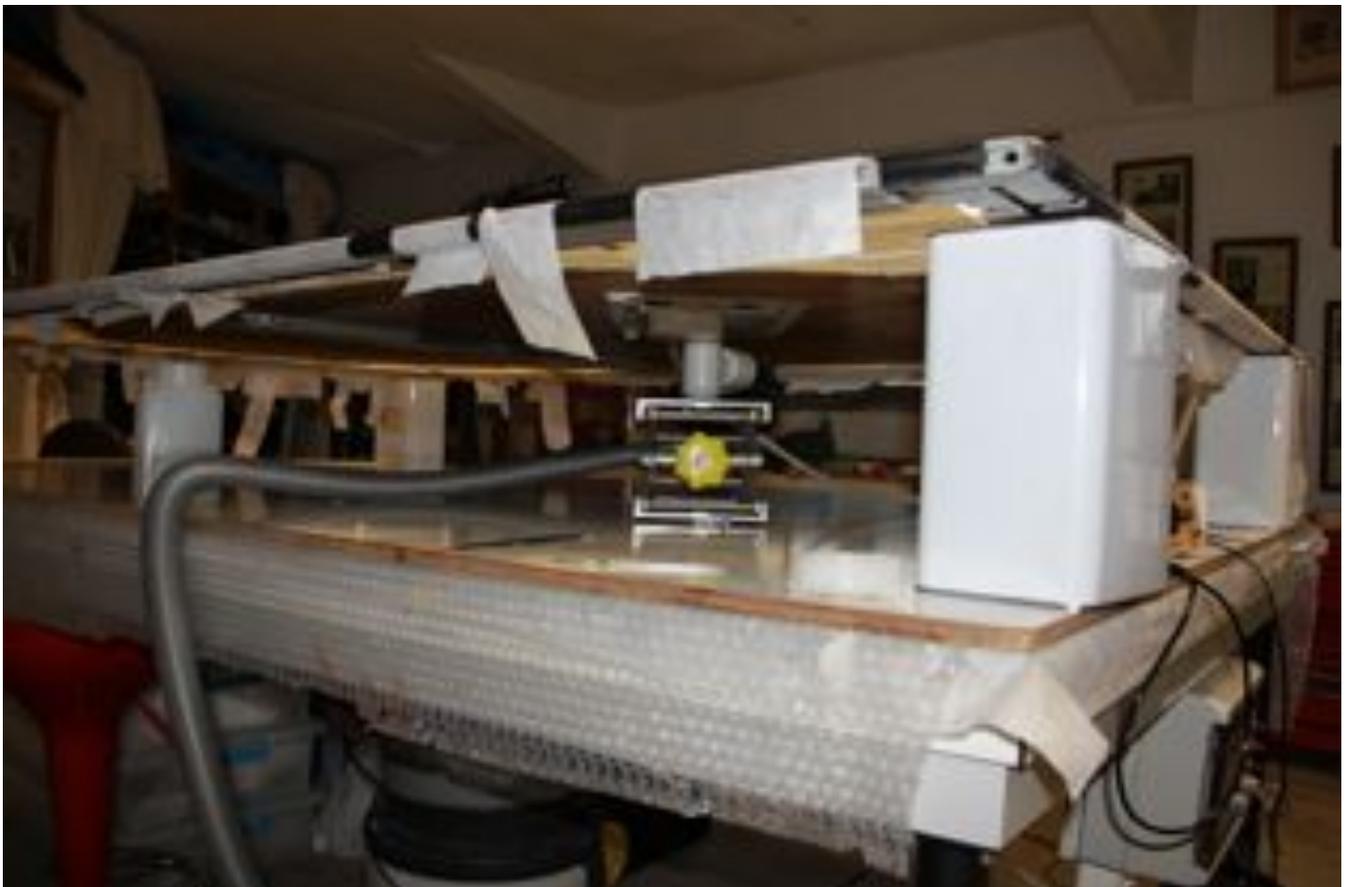
Détail de l'angle supérieur dextre après démontage: festons au niveau du bords avec fortes déformations rigides en guirlandes et plis d'angles; bords coupés



Vue générale après démontage: grandes déformations en drapeaux et lacunes de toile dans la partie inférieure



Vu  g n rale du revers apr s d pose du dos protecteur: faible oxydation de la toile et pr paration rouge qui transpar t



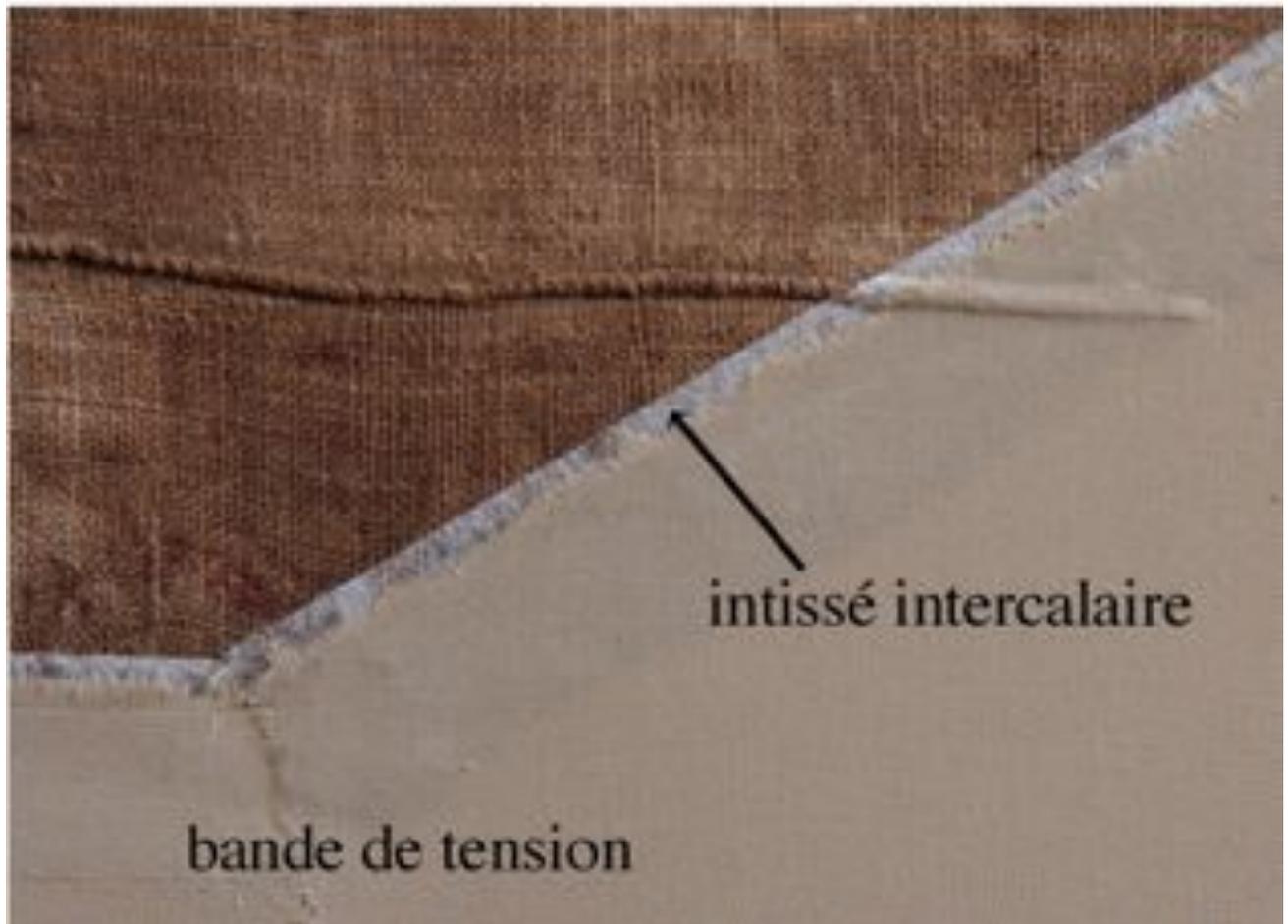
Refixage localis  des  l ments de couche picturale en soul vement sur micro-table basse pression.



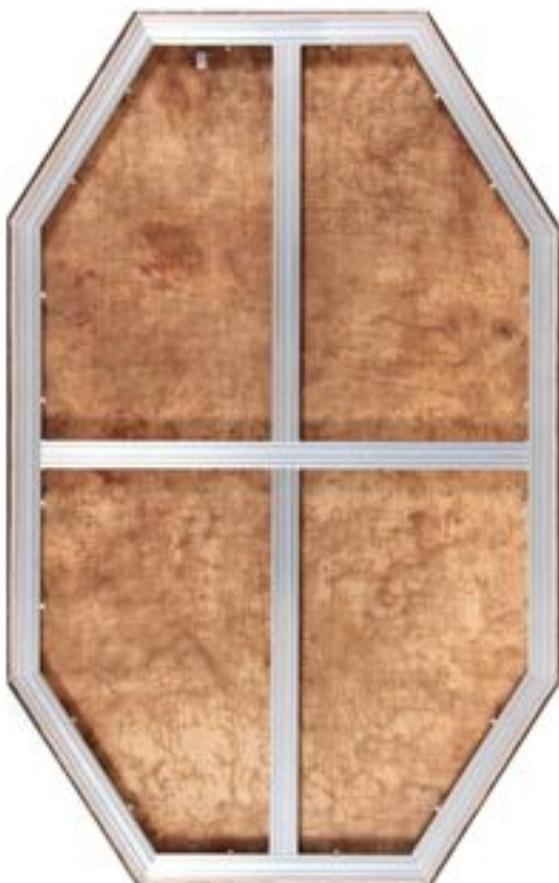
: La localisation des plis et des guirlandes (sur les bords coupés en diagonale) rendait la reprise des déformations délicate. Ces bords ont été traités par un système de tirants qui après passage dans une chambre humide et réglage fin et précis de la tension a permis de réduire ces déformations.



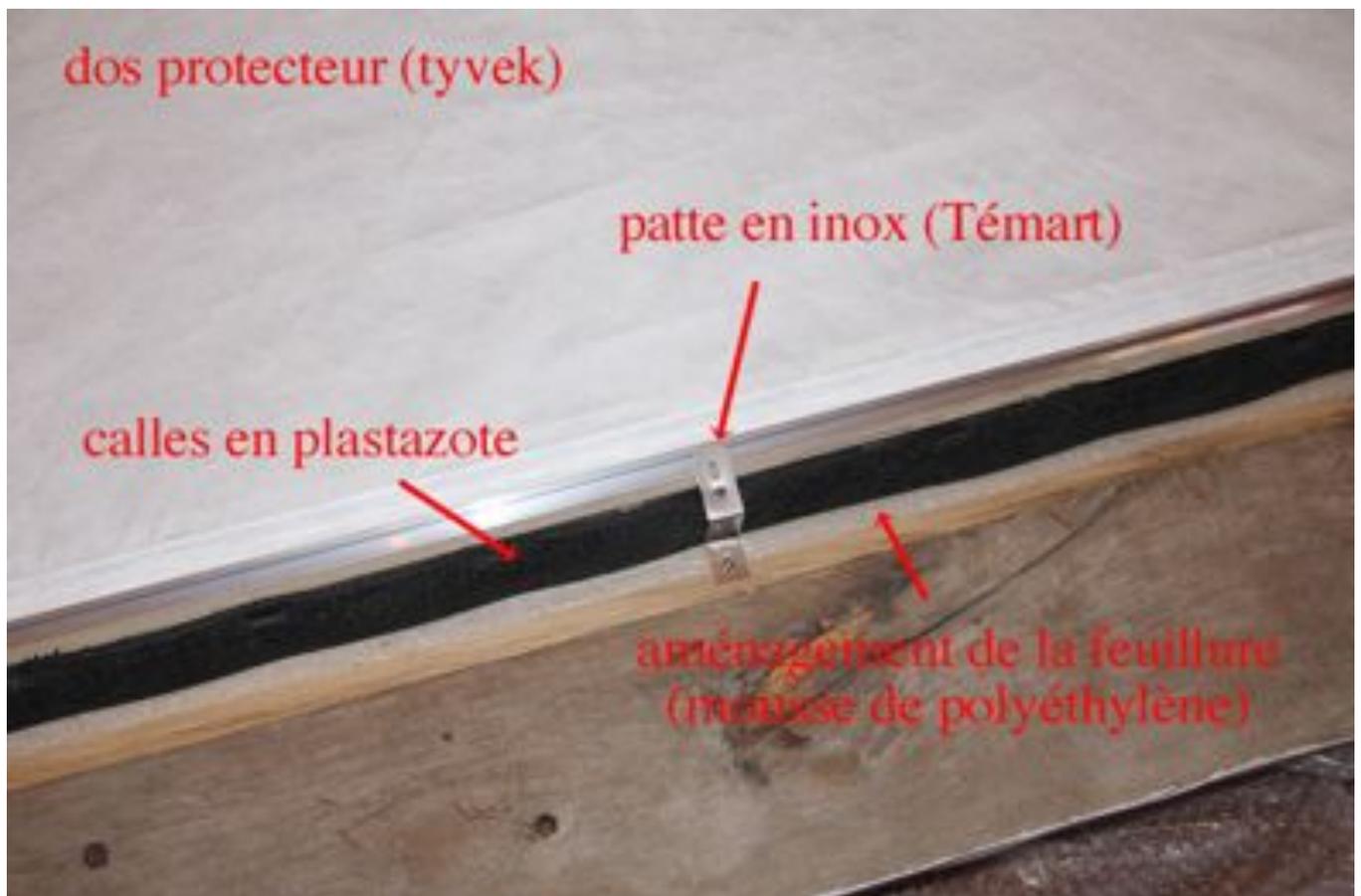
Détail du traitement des lacunes de toile (avant et après): greffe de toile de lin enduite au Plextol B500, collé bord à bord à a PVA



Détail de la pose des bandes de tension avant montage: toile tissé polyester avec intissé polyester intercalaire, collage à la Beva film.



*A gauche, vue générale du revers après montage sur le châssis en bois et aluminium.
A droite, détail de la tranche: montage avec des agrafes inox et pose d'un bordage en papier gommé non acrylique*



le revers est recouvert d'un dos protecteur en tyvek. La feuillure est aménagée avec une mousse en polyéthylène (collage double face Chassitech). Le tableau est maintenu dans la feuillure avec des pattes en inox (Témart)



Détail de la serrurerie: installation de pattes antivol dont une partie est fixée au mur (à gauche) et l'autre dans la boiserie (à droite). L'ensemble est solidarisé par une visserie en inox au moment de la pose.